

---

# **PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON**

**26 OCTOBRE > 08 NOEVMBRE 2021**

---

# SOMMAIRE

---

---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)

---

---

- |   |   |         |
|---|---|---------|
| <br>mardi 26 octobre 2021      | <b>Les infirmières d'Asalée soutiennent Octobre rose</b> (307 mots)<br>Les infirmières d'Asalée (Action de Santé Libérale en Équipe) sont des infirmières de prévention qui coopèrent avec des méd...                               | Page 5  |
| <br>mardi 26 octobre 2021      | <b>Des activités à la piscine pendant les vacances</b> (297 mots)<br>Parmi les nouveautés à l'Aqua'MM, ce n'est pas une première mais, une nouvelle fois, le tarif a été adapté. En effet, du 25...                                 | Page 6  |
| <br>mercredi 27 octobre 2021   | <b>Développement d'une offre de logements neufs</b> (330 mots)<br>Deux motions étaient à l'ordre du jour du dernier conseil communautaire de Moselle et Madon, qui s'est déroulé dans la sall...                                    | Page 7  |
| <br>jeudi 28 octobre 2021    | <b>L'ambassadeur du tri est venu avec ses déchets</b> (218 mots)<br>Sous l'égide de la communauté de communes du Pays de Colombey et Sud Tulois et de Moselle et Madon, ainsi que de l'Educati...                                   | Page 8  |
| <br>vendredi 29 octobre 2021 | <b>Les écoliers de Banvoie participent à une représentation théâtrale à la Filoche</b> (276 mots)<br>Après plusieurs séances de répétition, les écoliers de la classe de CM2-CE2 de Sophie Locatelli, à l'école de Banvoie, ont ... | Page 9  |
| <br>dimanche 31 octobre 2021 | <b>Le territoire bichonne ses sapeurs-pompiers volontaires</b> (387 mots)<br>Aujourd'hui, la CCMM verse 1 million d'euros par an au service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Elle appuie a...                         | Page 10 |
| <br>samedi 6 novembre 2021   | <b>Les habitants de 11 à 90 ans engagés dans un vaste chantier</b> (370 mots)<br>La mobilisation n'a cessé de croître au fil de l'avancement du chantier et ce sont plusieurs centaines de petites mains qui...                     | Page 11 |

---

---

## COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)

---

---



mardi 26 octobre 2021

### Des lieux de rencontre et de convivialité (167 mots)

Un des projets de l'équipe municipale a été évoqué lors du dernier conseil, il s'agit d'aménager des lieux de rencontre et ...

Page 13



jeudi 28 octobre 2021

### La commune va rénover et améliorer l'ensemble de son éclairage public (261 mots)

Avec une manifestation qui s'est déroulée le samedi 16 octobre, l'association Chaligny en transition a ajouté sa pierre à l...

Page 14



lundi 1<sup>er</sup> novembre  
2021

### Conseil municipal : réfection des chemins (217 mots)

En l'absence du maire, c'est la première adjointe, Sylviane Baleret, qui a présidé la séance du 25 octobre, qui comptait qu...

Page 15



lundi 1<sup>er</sup> novembre  
2021

### La démocratie citoyenne en action à la mairie (326 mots)

« Il s'agit de travailler à partir des besoins réels des habitants », explique Dominique Marquis, conseiller municipal délé...

Page 16



mercredi 3 novembre  
2021

### Les élus délibèrent sur la friche industrielle (110 mots)

À l'abandon depuis une dizaine d'années, l'ancien bâtiment d'un supermarché, situé en centre-ville, fait l'objet d'une prop...

Page 17



samedi 6 novembre  
2021

### Un nouveau conseiller municipal (282 mots)

Lors du conseil municipal de vendredi dernier, l'ordre du jour initialement prévu a été bouleversé suite à la démission de ...

Page 18



dimanche 7 novembre  
2021

### Conseil municipal : les élus refusent la vente de La Saussaie (366 mots)

Les autres délibérations votées sont les suivantes. ■ Résidence La Saussaie. Refus d'autoriser la vente p...

Page 19



dimanche 7 novembre  
2021

### Le clairon du « cessez-le-feu » (939 mots)

Le clairon désigne à la fois l'instrument en cuivre et celui qui en joue. Georges Labroche avait 22 ans en novembre 1918 su...

Page 20

---

---

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES MOSELLE ET  
MADON

---

---

DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

## Les infirmières d'Asalée soutiennent Octobre rose

Dans le cadre de leur mission de prévention, des infirmières d'Asalée ont animé un stand d'information sur le dépistage du cancer du sein à la Filoche.

**L**es infirmières d'Asalée (Action de Santé Libérale en Équipe) sont des infirmières de prévention qui coopèrent avec des médecins libéraux « pour aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique », selon l'Organisation Mondiale de la Santé.

Angélique Bzymek et Caroline Dupont exercent cette profession, respectivement à Flavigny et à Neuves-Maisons.

### Une marche pour échanger et répondre aux questions

Dans le cadre de leur mission de prévention, elles ont animé un stand d'information sur le dépistage du cancer du sein à la Filoche, samedi matin, en compagnie d'une bénévole de la Ligue contre le cancer.

De la documentation était disponible avec, notamment, des informations sur l'accompagnement souvent méconnu des personnes atteintes de cancer : sophrologie, ateliers culinaires, esthétique etc..

De petits objets étaient en vente, fabriqués par des bénévoles, allant des carrés à démaquiller aux coussins, en passant par les porte-clefs ou les filets à linge. Les bénéfiques sont destinés à la recherche sur le cancer du sein, en particulier le cancer agressif chez les jeunes.

Angélique et Caroline prévoient aussi une marche de sensibilisation d'environ 1 h, sans dénivelé ni difficulté, le **vendredi 29 octobre**, départ 9 h 30 à la Filoche. « C'est l'opportunité pour échanger avec les dames sur le sujet et de répondre à leurs questions, tout en marchant. »

### Contacts

Pour les personnes entre 50 et 74 ans qui n'ont pas reçu la lettre les invitant au dépistage : - mail : [contact54@depistagecancer-ge.fr](mailto:contact54@depistagecancer-ge.fr) - site internet : CRCDC Grand-Est site 54 ■



A la Filoche, les femmes se sont arrêtées pour s'informer auprès des infirmières d'Asalée et de la Ligue contre le cancer.



## Des activités à la piscine pendant les vacances

C'est tout naturellement que le centre aquatique de Moselle et Madon Aqua'MM propose, pour les vacances, de venir profiter de ses trois espaces : aquatique, forme et bien-être, avec quelques nouveautés.

Parmi les nouveautés à l'Aqua'MM, ce n'est pas une première mais, une nouvelle fois, le tarif a été adapté. En effet, du 25 octobre jusqu'au 7 novembre, un tarif spécial de 1,50€ a été mis en place pour tous les cours de l'espace forme. De plus, concernant les usagers ayant déjà un abonnement mensuel, une entrée pour l'espace aquatique sera offerte.

La plage horaire a aussi été étendue avec la mise en place de « nocturnes », les mardis et jeudis ouvrant jusqu'à 21 h 30 l'espace aquatique au public.

### Une multitude d'activités

Le centre aquatique est plus qu'une simple piscine. L'espace forme, l'espace bien-être, la salle cardio per-

mettent une multitude d'activités encadrées par des professionnels, comme le renforcement musculaire, l'aquatonic ou l'aquabike. L'essentiel n'est pas oublié avec l'apprentissage de la natation grâce à des stages, dont la plupart sont à destination des enfants. Ces vacances sont aussi l'occasion de faire un baptême de plongée avec l'association des pataploufs (gratuit, et à partir de 8 ans) le 6 novembre de 14 h à 17 h.

Depuis son ouverture, le centre aquatique multiplie les activités, propose de nombreux abonnements et l'Aqua'MM veut profiter de ces vacances pour donner, à tous les habitants de Moselle et Madon, l'occasion de découvrir les différents espaces et activités proposés par l'établissement, d'autant plus que ceux-ci sont très nombreux. ■



Justine Humblot, responsable de l'espace fitness, et Guillaume Deck, responsable de l'espace aquatique de l'Aqua'MM.

Toutes les activités, les créneaux et tarifs sont consultables sur le site internet et sur tous les supports que propose l'Aqua'MM.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – CC MOSELLE ET MADON

## Développement d'une offre de logements neufs

Deux motions étaient à l'ordre du jour du dernier conseil communautaire de Moselle et Madon, qui s'est déroulé dans la salle polyvalente de la commune de Xeulley, et votés à l'unanimité.

■ La première motion concernait la fermeture programmée, en 2022, de la trésorerie de Neuves-Maisons. Sur ce point, les élus invitent l'État à reconsidérer cette décision qui contribue à rendre la présence des services de l'État de moins en moins visible sur les territoires.

■ Présentée par Hervé Tillard, vice-président chargé du développement économique et du transport, la deuxième motion demande à l'État le maintien des liaisons TGV Ouigo entre Nancy et Paris, le maintien de

la liaison de la Lorraine vers le sud de la France et l'engagement d'un dialogue avec la SNCF concernant la desserte du bassin de Nancy vers Paris, ainsi que des liaisons TGV vers le sud de la France « indispensables pour notre région », précisait Hervé Tillard.

■ Laurent Diez, conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement, a ensuite présenté le bilan annuel local de l'habitat. Parmi les 16 actions, il préconise notamment de développer une offre de logements neufs et l'accompagnement des ménages dans leurs parcours résidentiels. Sur ce point, Filipe Pinho a souligné que, pour la première fois, l'acquisition sociale est proposée sur le territoire. Un plan qui permettrait à un locataire d'acheter son logement après

un an et pour que ses loyers soient retirés du capital dû.

■ Le conseil a approuvé le recrutement subventionné d'un conseiller numérique qui aura pour mission de soutenir les usagers dans leurs démarches administratives en ligne et ainsi favoriser son autonomie quant à l'utilisation numérique.

■ Suite à des actes de vandalisme sur les vitres du centre aquatique Aqua'mm, les élus ont été informés qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la franchise d'assurance passera de 380 € à 4 000 € afin de prendre le coût de réparation qui peut atteindre 40 000 € pour le remplacement d'une paroi vitrée. ■





DU TOULOIS AU PAYS DE COLOMBEY – SAULXURES-LÈS-VANNES

## L'ambassadeur du tri est venu avec ses déchets

**S**ous l'égide de la communauté de communes du Pays de Colombey et Sud Toulinois et de Moselle et Madon, ainsi que de l'Education nationale, un ambassadeur du tri est intervenu dans l'école primaire de Saulxures.

Employé par la Covalom de Neuves-Maisons, Thomas Dethorey est arrivé dans l'établissement avec ses poubelles et ses déchets.

Sur le ton de l'humour, il s'est adressé aux CE1-CE2 de la classe de Bénédicte Pavillot en exhibant un sac-poubelle contenant « les déchets de sa grand-mère, qui perd un peu la

tête et fait n'importe quoi ». Les écoliers l'ont regardé avec des yeux surpris, mais l'ont aidé à rectifier la collecte aléatoire de déchets, bonne à être reconsidérée.

C'est ainsi qu'après les explications aux questions « Qu'est-ce qu'un déchet ? Quels types de poubelles ou de lieux de collectes connaissez-vous ? ». Chacun s'y est mis avec cœur, pour retrier convenablement ces déchets propres et laisser, au final, une poubelle de déchets ménagers presque vide, ou « en tout cas plus légère que celle laissée par la grand-mère... qui a bon dos ».

Et Thomas, l'animateur, de poursuivre dans les deux autres classes de CM1 et CM2 avec son sac de déchets et ses poubelles. ■



Atelier du tri animé par Thomas Dethorey, ambassadeur auprès de la Covalom.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

## Les écoliers de Banvoie participent à une représentation théâtrale à la Filoche

Après plusieurs séances de répétition, les écoliers de la classe de CM2-CE2 de Sophie Locatelli, à l'école de Banvoie, ont vu le grand jour arriver : samedi à 16 heures, place des Tricoteries, ils ont pris part à la dernière création de la compagnie théâtrale vincipontaine Intranquille. Elle raconte l'histoire d'une femme qui simule sa propre mort pour faire une farce macabre à ses deux amies.

Le spectacle a eu lieu en plein air, un défi en cette fin de mois d'octobre, devant plus d'une centaine de personnes. Il commence par un défilé mortuaire, et c'est là qu'interviennent les enfants. Masqués et vêtus de noir, ils avancent tristement

en cortège derrière un meneur de jeu, en serinant une mélodie lancinante sur quatre notes. Poings levés, ils lancent des cris vers le ciel, puis guident les spectateurs encore debout vers les bancs installés sur la place.

Ce solennel prélude à connotation ethnique donne le ton au spectacle. Puis les écoliers s'asseyent sagement et ne reviendront saluer le public qu'à la fin de la représentation, avec les acteurs d'Intranquille. La pièce tragicomique se joue en muet, autour d'un lit mortuaire sur lequel s'est étendue la fausse morte et auprès duquel viendront se lamenter ses amies, avec maintes péripéties. C'est la première fois que la compagnie inclut

des écoliers dans un de ses spectacles. Un vrai plus et une expérience inoubliable pour les enfants, plébiscitée par les acteurs et le public. ■



Les écoliers, affichant ostensiblement une expression de tristesse, introduisent ce spectacle déjanté par un cortège funèbre en chantant une lancinante mélodie. Photo ER



## Le territoire bichonne ses sapeurs-pompiers volontaires

La communauté de communes Moselle Madon (CCMM) entretient avec les pompiers des liens qui reposent sur des fondements historiques : dès 1965, un syndicat intercommunal s'était constitué pour en financer les casernes.

Aujourd'hui, la CCMM verse 1 million d'euros par an au service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Elle appuie aussi les campagnes de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires des centres du territoire, comme c'est le cas actuellement pour le centre de secours de Neuves-Maisons. Pour Filipe Pinho, président de la CCMM, il s'agit de s'assurer que le déploiement des secours en Moselle Madon soit « le plus efficace et le plus rapide possible ».

### Réseaux sociaux

Il faut donc des effectifs suffisants. Avec 14 professionnels et 60 volontaires, les besoins ne sont pas couverts. Vingt de plus seraient nécessaires, ainsi qu'une infirmière sapeur-pompier, signale le lieutenant Frédéric Petit, chef du centre. La CCMM relaie cette campagne de recrutement sur les réseaux sociaux. Elle prête aussi l'arrière de ses bus à

des affiches qui appellent à « servir et secourir », imaginées par les pompiers de Neuves-Maisons – certains y sont d'ailleurs représentés.

Les futurs volontaires, après avoir passé les tests sportifs et signé leur engagement, bénéficieront de quatre semaines de formation réparties pendant les vacances scolaires, puis d'heures de maintien et de perfectionnement des acquis. Le service fonctionne avec des tours de garde à la caserne et des astreintes à domicile, dans un périmètre assez proche du centre pour que les pompiers soient en mesure de se rendre rapidement sur les lieux.

### Risque animalier

Car « 80 % à 90 % de nos interventions concernent les secours à la personne. Ce n'est pas l'image qu'on a habituellement des pompiers, signale le lieutenant. Le reste, ce sont les secours routiers, les incendies.

Une de nos colonnes est partie en renfort sur les incendies de forêt dans le sud de la France. On couvre aussi le risque animalier. » Et le chef d'annoncer l'ouverture prochaine du centre pour des matinées caserne ouverte, « afin de montrer ce qu'on y fait ». Et qui sait, susciter des vocations ? ■



Présenté par Filipe Pinho et le lieutenant Petit, l'affichage à l'arrière des bus communautaires doit signaler la campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires au centre de secours de Neuves-Maisons. Photo ER

Recrutement de sapeurs pompiers volontaires : [spv@sdis54.fr](mailto:spv@sdis54.fr)





## Les habitants de 11 à 90 ans engagés dans un vaste chantier

Le 4 octobre, la com'com lançait un grand chantier participatif ouvert à tous les habitants du territoire pour la réalisation de 12.000 briques en terre crue, qui seront utilisées pour la construction de son siège administratif. La mobilisation ne faiblit pas, même pendant les vacances.

La mobilisation n'a cessé de croître au fil de l'avancement du chantier et ce sont plusieurs centaines de petites mains qui se sont adonnées au plaisir de la terre, marquant ainsi de leurs empreintes, au sens propre comme au figuré, la construction du futur bâtiment public.

Le chantier s'est démarqué par une grande diversité des participants avec des étudiants, des bénévoles d'associations et même une personne de 90 ans en fauteuil roulant, qui a pu construire quelques briques grâce à un aménagement.

### Des jeunes motivés

Pas de pause pendant ces vacances, qui se sont déroulées sous le signe de la jeunesse. En effet, ils étaient plus d'une vingtaine par jour à ap-

porter leurs « briques » à l'ouvrage. Il y a eu le passage des jeunes adolescents du DITEP (dispositif intégré éducatif et pédagogique) de Jarville-la-Malgrange. Ils ont participé au chantier dans le cadre d'un projet autour de l'insertion socioprofessionnelle qui leur a permis de découvrir la construction de briques en terre crue.

La forte motivation des jeunes du territoire a été plus que remarquée. Encadrés par Betting Merwan, animateur prévention jeunesse de la CCMM, pas moins de 20 jeunes par jour, issus du territoire de Moselle et Madon, se sont lancés dans le chantier avec comme objectif, la construction d'un maximum de briques. Tous sont très fiers d'avoir participé au chantier, d'autant plus que leur travail sera visible par tous les habitants dans le futur siège de la communauté de communes de Mo-

selle et Madon.

A ce jour, le bilan du chantier est plus que positif et l'objectif sera probablement atteint avec au final, la construction de 12000 briques réalisées à la main par des habitants du territoire âgés de 11 à 90 ans ! ■



Le chantier participatif pour la construction de briques en terre crue s'est déroulé aussi sous le signe de la jeunesse.



---

---

**COMMUNES MOSELLE ET  
MADON**

---

---



## Des lieux de rencontre et de convivialité

Un des projets de l'équipe municipale a été évoqué lors du dernier conseil, il s'agit d'aménager des lieux de rencontre et de convivialité intergénérationnels. Le projet consiste en la réhabilitation du petit patrimoine communal dans le but d'aménager des lieux où les citoyens pourraient échanger, se poser, se reposer.

Le projet comporte plusieurs phases : la réouverture du chemin pédestre reliant le lieu-dit la fontaine de Maizières au Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR) Bainville-Xeuilley-Pierreville ; la création d'un puits de fraîcheur ; la création d'un jardin fleuri et ombragé à l'arrière de la future résidence seniors ; la création et l'aménagement d'une aire de jeux lu-

dique et sportive. Pour ce projet, dont le montant des devis est de 206 172 € HT, le conseil a sollicité une subvention auprès de la Feader.

Après l'aménagement du bord du Madon et des abords de la fontaine, route de Maizières, ce projet poursuit l'engagement d'avoir un cadre de vie agréable pour les habitants. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

## La commune va rénover et améliorer l'ensemble de son éclairage public

Avec une manifestation qui s'est déroulée le samedi 16 octobre, l'association Chaligny en transition a ajouté sa pierre à l'opération nationale Le Jour de la nuit, qui vise à sensibiliser chacun à la pollution lumineuse et à la beauté nocturne. Elle n'a été suivie, malheureusement, que quelques dizaines de personnes. La présidente de l'association a expliqué, chiffres et documentation à l'appui, les effets néfastes d'un suréclairage artificiel et nocturne sur les êtres vivants. En jeu, la biodiversité, la santé humaine, sans oublier un important gaspillage énergétique. La qualité de l'éclairage public est prépondérante dans ce problème.

François Godet, adjoint aux travaux, a fait le point sur le projet de la municipalité de le rénover et de le mettre aux normes, en raison non seulement de cet aspect environnemental, mais aussi des nombreuses pannes à réparation et des factures d'électricité et de maintenance très élevées : 74 % des luminaires sont vétustes ou dangereux, 75 % diffusent de la lumière vers le ciel. Les travaux se dérouleront de décembre à juin, quartier par quartier. L'éclairage à LED sera paramétrable en fonction des remarques des habitants émises au cours des réunions publiques prévues. La soirée s'est conclue par une observation de planètes au télescope, guidée par

le président de la Société lorraine d'astronomie. Voir en direct les satellites de Jupiter ou les anneaux de Saturne est une expérience inoubliable. ■



L'adjoint François Godet a expliqué les grandes lignes du projet de rénovation de l'éclairage public. Les travaux devraient démarrer en décembre. Photo ER





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

## Conseil municipal : réfection des chemins

**E**n l'absence du maire, c'est la première adjointe, Sylviane Baleret, qui a présidé la séance du 25 octobre, qui comptait quatre points à l'ordre du jour. Le conseil a voté à l'unanimité la convention d'entente intercommunale pour une opération unique de réhabilitation des chemins situés sur le plateau Sainte-Barbe. La commune de Maizières et celle de Bainville, membres du syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), explique Jean-Baptiste Herreye, espère pouvoir commencer les travaux avant la fin de l'année. C'est une bonne nouvelle

pour les usagers du vol à voile qui attendent ces travaux avec impatience. La route présentant de nombreux nids-de-poule, cela ne facilite pas le transport de leurs remorques. La commune renouvelle sa confiance à la société BMC Foudre pour la vérification du paratonnerre de l'église. Suite à l'augmentation des repas de la Sodexo, l'adjointe précise qu'il est nécessaire de revoir les tarifs des repas de la cantine. Le conseil vote à 4,80 € le prix du repas. Le tarif des affouages est voté à 10 € le stère pour les parcelles 8, 12 et 24. Une partie de la parcelle 27 ne contenant que de

la charbonnette sera mise gratuitement à la disposition des affoueurs qui peuvent s'inscrire en mairie. ■



Les nids-de-poule appartiendront bientôt au passé. Photo ER



## La démocratie citoyenne en action à la mairie

Lors de sa campagne électorale, Pascal Schneider a promis d'associer les Néodomiens aux projets municipaux et aux sujets du quotidien par des consultations régulières, avec la mise en place de conseils citoyens.

« Il s'agit de travailler à partir des besoins réels des habitants », explique Dominique Marquis, conseiller municipal délégué à l'implication citoyenne et proximité de l'habitant.

Première tâche à laquelle il s'est attelé : créer un groupe de travail « démarche citoyenne », constitué d'élus sensibilisés et d'habitants volontaires, les « citoyens relais ». Ensuite, mettre en place une méthode afin de permettre à la population d'exprimer ses besoins et de donner son avis consultatif par les « consultations » ou les « concertations ». Mais aussi de participer à l'élaboration de solutions.

À la mairie, un système imaginé par le groupe de travail transfère aujourd'hui toute demande ou réclamation signalées par les habitants vers

les responsables concernés, donnant lieu à une réponse systématique.

### À l'écoute de chacun

À condition que la personne ait laissé ses coordonnées. Les consultations citoyennes, elles se déroulent au plus proche des Néodomiens, dans leur quartier, comme à Cumène le 27 septembre. Objectif : être à l'écoute de chacun. Les remarques des participants ont été notées. Elles apparaîtront dans un compte rendu affiché dans le hall des immeubles qui sera aussi envoyé aux participants identifiés.

Les réunions de concertation, elles, ont lieu lorsque la mairie travaille sur un projet, ou un problème récurrent et décide d'associer les habitants pour le résoudre.

Comme le 23 octobre rue Pierre-et-Marie-Curie, le groupe de travail va alors à la rencontre des habitants concernés pour les informer et noter leurs remarques. Cela peut conduire à des aménagements du projet. Mais Dominique est lucide : « Il faudra peut-être plus d'un mandat pour mettre ça en place. Pour que les gens se rendent compte qu'ils ont un rôle à jouer dans une communauté qui s'appelle commune. » ■



Beaucoup d'habitants ont répondu à l'invitation de la mairie. Photo ER





## Les élus délibèrent sur la friche industrielle

À l'abandon depuis une dizaine d'années, l'ancien bâtiment d'un supermarché, situé en centre-ville, fait l'objet d'une proposition de reprise. Des aménageurs se sont manifestés pour diverses propositions. C'est pourquoi le Conseil municipal s'est réuni, afin de délibérer sur ce

qui serait pertinent, et surtout pour réaffirmer son refus de voir s'implanter des installations qui iraient à l'encontre des intérêts des habitants (cellules artisanales, endroits de stockage, ou installations qui porteraient préjudice aux commerces locaux). Par le vote de sa délibération

(unanimité moins une abstention), la municipalité a réaffirmé son désir de voir privilégier une zone d'habitations intergénérationnelles, dans l'intérêt de la commune. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-MÉRÉVILLE

## Un nouveau conseiller municipal

Lors du conseil municipal de vendredi dernier, l'ordre du jour initialement prévu a été bouleversé suite à la démission de Marie Mangeot, 2<sup>e</sup> adjointe, en charge de la vie associative et vice-présidente du CCAS, pour raisons personnelles et professionnelles. Toutes ses missions aux postes suivants ont été modifiées.

**Nombre de postes d'adjoint** : désormais, il est réduit à 2 adjoints. Marie Mangeot a été remplacée par Jean-Pierre Romuald. Cet homme de 66 ans, ancien chef de fabrication à la cimenterie VICAT de Xeuilley, en retraite depuis 2016, intègre les rangs en tant que conseiller. Ses missions seront validées définitivement dans 3 semaines environs lors d'un prochain conseil. Dorénavant le rôle de second adjoint revient à François Horn, 3<sup>e</sup> auparavant, et Laurent Diez reste le 1<sup>er</sup> adjoint. Si à l'avenir, il fallait un 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> adjoint, par rapport à la pa-

rité, ces postes ne pourraient être occupés que par des femmes.

**Élection des représentants au conseil d'administration du CCAS** : Laurent Diez, Jean-Pierre Romuald, Aurélie Blanchard, et Zeynep Ozdemir, Martine Troha, suppléante.

**Élection des membres de la commission d'appel d'offres** : les titulaires ne changent pas (Anne Lise Henry, François Horn et Laurent Diez), modifications des suppléants : Philippe Birkener, Martine Troha, René Petit

**Modification des commissions communales** : ce point lourd de 6 commissions sera reporté en novembre

**CNAS (Comité National d'Action Sociale)** : Laurent Diez sera délégué en remplacement de la démissionnaire

**Commission de contrôle des listes électorales.** Liste majoritaire modifiée, L.Diez, JP.Romuald, Yolande Vernier. Liste opposition : Pascal Debrière, Anne Lise Henri, Suppléants : R.Petit, M.Troha

**Commission Transport** : Martine Troha remplace M.Mangeot. ■



Jean-Pierre Romuald intègre l'équipe « Méréville Autrement, avec et pour vous ».





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

## Conseil municipal : les élus refusent la vente de La Sausaie

Une quinzaine de conseillers ont adopté, à l'unanimité, les huit points à l'ordre du jour de ce conseil municipal du 4 novembre. Certains points ne constituent que des régularisations de procédure demandées par la trésorerie.

Les autres délibérations votées sont les suivantes.

■ **Résidence La Sausaie.** Refus d'autoriser la vente par la société de HLM Batigère des appartements de la résidence « La Sausaie », rue Sapience. Les élus souhaitent conserver un certain niveau de locatif social.

■ **Acquisition d'une parcelle.** La commune acquiert la parcelle AE 34 au prix de 1.500 € pour compléter l'unité foncière de la succession Fournier-Moine, à l'angle des rues Edmond-Pintier et du Val-Fleurion.

■ **Electricité.** Adhésion au groupement des Certificats d'économie d'énergie du Syndicat départemental d'électricité 54 afin de bénéficier de ses prestations dans tout ce qui concerne les économies d'énergie, notamment, pour les travaux de rénovation de l'éclairage public

■ **Salle polyvalente.** Réduction du

temps de travail de M<sup>me</sup> Besançon, qui assure le ménage et la gestion de la salle polyvalente après les manifestations. Avec son accord, elle passe de 7 à 5 heures par semaine. En effet, son temps de travail à la crèche communautaire Chalichatons a été augmenté de 28 à 35 heures. Elle ne peut légalement pas dépasser 40 h 15 mn par semaine.

■ **Refuge du Mordant.** Autorisation de signer une nouvelle convention annuelle avec le refuge du Mordant, pour un montant de 720 €. À la demande de M. Houssay, un rapport des interventions pour Chaligny sera demandé à l'association.

■ **Assurance santé.** La commune adhère au nouveau contrat d'assurance santé du personnel que le centre de gestion a conclu pour une durée de 6 ans avec la Mutuelle nationale territoriale. La mairie finance 25 % de la cotisation de chaque agent souscripteur.

Le maire suggère une mutualisation avec la mutuelle de la communauté de communes afin d'obtenir de meilleurs tarifs pour une couverture équivalente.

Filipe Pinho, son président, se dit prêt à étudier toute demande écrite, de la part de la commune de Chaligny. ■



La municipalité a refusé unanimement la vente des appartements de la Sausaie par la société de HLM Batigère.





## Le clairon du « cessez-le-feu »

Georges Labroche, de Chaligny (54), a sonné la fin des combats le 9 novembre 1918 sur le champ de bataille de la frontière belge. L'Histoire lui a rendu hommage le 11 novembre 2018, à l'occasion du centenaire de l'armistice.

Le clairon désigne à la fois l'instrument en cuivre et celui qui en joue. Georges Labroche avait 22 ans en novembre 1918 sur le front, du côté de Fourmies, dans le Nord. Il était clairon de la 1<sup>ère</sup> compagnie du 19<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied. Il a sonné le « cessez-le-feu » en traversant les lignes françaises et les lignes allemandes. Une épopée dans le contexte des terribles combats. Cet homme simple n'en a pas tiré d'avantages. Il n'a jamais été décoré... Il a été un peu un « oublié de l'Histoire ». Mais pour le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, le 11 novembre 2018, c'est son clairon qui a sonné sous l'Arc de triomphe face aux 70 chefs d'États et de gouvernements ! Une façon de le rétablir dans la mémoire de 14-18 qui n'a été possible que par les recherches de quelques passionnés et par les efforts de membres de sa famille.

Dès le 5 novembre 1918, face à l'état de ses troupes et à la politique intérieure, le gouvernement allemand a fait une demande d'armistice. Le maréchal Foch a accepté de recevoir les plénipotentiaires. Le 7 novembre, un convoi s'est présenté devant les lignes françaises à la Pierre d'Haudroy avec le clairon allemand Zobrowski sonnante le « cessez-le-feu » pour que les troupes impériales ne tirent pas. Le clairon français Sellier a pris le relais quand la délégation est entrée dans les lignes des « Poilus ». Ce moment a fait entrer dans l'Histoire le caporal belfortain, et son

clairon a été conservé aux Invalides. Mais l'aventure vécue par Georges Labroche a été plus risquée...

### Cette mission a vraiment mis fin aux combats

Le chasseur à pied de Chaligny avait entendu la sonnerie et avait compris ce qui se passait. Il ne pensait cependant pas y prendre une part aussi active. Lorsque les parlementaires allemands et les officiers qui les accompagnaient ont accepté les conditions de l'armistice, il fallait qu'ils les rapportent au QG allemand, à 12 kilomètres à l'intérieur des lignes. Une tentative a été faite le 8 novembre, mais les tirs nourris ont empêché la délégation de passer. C'est pourquoi, le 9 novembre, Georges Labroche est monté sur une des voitures, à côté d'un chauffeur à l'uniforme vert de gris. Porteur du drapeau blanc, il n'a cessé de sonner les notes du « cessez-le-feu » pour se frayer un chemin dans les lignes du front sur des chemins très peu praticables. « Lorsqu'il a eu accompagné la délégation conduite par le capitaine von Hellendorf, il lui a fallu refaire la route dans l'autre sens avec toujours la crainte de rencontrer des soldats d'un camp ou de l'autre qui n'avaient pas été informés », explique Charlie Labroche, l'un de ses petits-enfants. « Un avion anglais a d'ailleurs été mitraillé juste au-dessus du convoi... »

Cette mission menée à bien avec le concours essentiel de Georges La-

broche a vraiment mis fin aux combats. Si le clairon et les plénipotentiaires avaient échoué, une opération préparée depuis plusieurs jours aurait été déclenchée pour forcer la victoire des alliés. Certes, il y a eu encore des morts dans des escarmouches jusqu'au 11 novembre, mais bien moins que ce qu'aurait provoqué une attaque d'envergure. « Mes deux grands-pères devaient participer à l'opération programmée », confie Jean-Claude Perrin, président de l'association chalignienne « Le livre, l'histoire et l'obusier ». « Si je les ai connus, c'est grâce à Georges Labroche ! » C'est cette reconnaissance et sa passion pour l'histoire qui ont amené Jean-Claude Perrin à vouloir participer à la recherche du fameux clairon en vue de rendre hommage à celui qui en a joué ce 9 novembre 1918.

### Expertisé et testé aux Invalides

Les aléas de la vie des enfants et des petits-enfants du chasseur à pied avaient distendu quelques liens. « J'ai obtenu des infos, des adresses », explique Jean-Claude Perrin. « J'ai envoyé un courrier à un cousin de Charlie, comme on envoie une bouteille à la mer. Et c'était lui qui avait le clairon. Il a accepté de le mettre à disposition. ». Le précieux instrument, ainsi que le casque de Georges Labroche et un morceau du drapeau blanc, ont été réunis pour célébrer le souvenir. « Nous avons pu les exposer et proposer de redonner

vie au clairon », ajoute Charlie Labroche. « C'est ainsi qu'il a été décidé de l'utiliser pour les cérémonies du centenaire de l'armistice. Il a été expertisé : les estampilles qu'il porte n'ont laissé aucun doute. Il fallait s'assurer qu'il fonctionnait encore. Il faut dire que lorsque nous étions enfants, nous avons joué avec ! Bien que bosselé, il peut toujours servir. Un test a été effectué aux Invalides par le premier clairon de la Garde républicaine. Et par hasard, ce jour-là, le président Macron et le Premier ministre Édouard Philippe étaient présents et ont découvert l'instrument. »

Le clairon de Georges Labroche a été « jugé bon pour le service ». Il a sonné

sous l'Arc de triomphe, de nouveau aux Invalides dans un cadre solennel, à l'ambassade des États-Unis et à celle d'Allemagne. Il est apparu sur des plateaux de télévision. Georges Labroche et son instrument ont repris leur place dans l'Histoire. ■



Le clairon et le casque sont désormais exposés à la mairie de Chaligny.



Charlie Labroche est fier que le clairon de son grand-père ait sonné sous l'Arc de triomphe à l'occasion du centenaire de l'armistice. Photo Jean-Charles VERGUET

*par Jean-Charles Verguet*

